

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 6 novembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, Jérôme MILLET, Alain NOUVEL, Jean-Claude ARDISSON, DRAMAIX Jean-Guy.

Excusée : MARCHAL Laurence (a donné pouvoir à MORIN Catherine)

Date de convocation :

31.10.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

Délibération n°30.2025

Objet : Attribution de subvention Association Chantiers Funambules pour l'année 2025

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association Chantiers Funambules. Il rappelle que les élus membres ou ayant des responsabilités au sein de cette association ne peuvent pas prendre part au vote. Monsieur Alain Nouvel n'a pas pris part au vote
Montant de la proposition :

Association	Montant proposé 2025
Chantiers funambules	250

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à cette association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 06 novembre 2025
Christian THIRIOT, Maire

